

Emploi Motocyclistes UMZ



2018 SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Philippe CAPON, Secrétaire Général de l'UNSA POLICE SAISIT

le Premier Ministre, Monsieur Edouard PHILIPPE



L'UNSA POLICE, prône un nouvel arbitrage missionnel pour les Motocyclistes CRS des Unités Motocyclistes Zonales avec un rééquilibrage des missions entre lutte contre l'insécurité routière et sécurisation.

L'UNSA POLICE, conscient de l'enjeu national des contrôles aux frontières, dénonce toutefois l'incompatibilité à long terme de cette mission effectuée par les Motocyclistes CRS des UMZ qui abandonnent, malgré eux, leur vocation première, la police routière. L'UNSA POLICE demande que cette mission soit basculée sur d'autres forces mobiles plus adaptées à ce type de mission.



UNSA POLICE
Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes
25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS
Email : police@unsa.org Site : http://unsa-police.fr
Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90
Paris, le 27 Décembre 2017
Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
116el Marignan
87 rue de Valenciennes
75702 Paris SP 07

Les 6 UMZ représentent une véritable force de projection en tout point du territoire national pour lutter efficacement contre la mortalité routière

Philippe CAPON transmet une copie du courrier au Ministre de l'Intérieur, Mr Gérard COLLOMB



Philippe CAPON transmet également une copie à Emmanuel BARBE, délégué à la sécurité routière, pour le comité interministériel de janvier 2018.

Le nombre de morts sur les routes a augmenté de 8,9% sur le mois de novembre 2017.

9 morts par jour et 72 000 blessés en un an, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un nombre de tués et de blessés sur les routes si élevé.



Pour l'UNSA POLICE, à l'analyse de ces données, seule l'intervention de fonctionnaires spécialisés permet de cibler et d'intervenir efficacement contre ces facteurs accidentogènes.

Paradoxalement, l'UNSA POLICE constate depuis environ trois ans, l'abandon de la police routière au sein de la Direction Centrale des CRS.

Recruter le travail des policiers est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement et en sa qualité de Secrétaire Général de l'UNSA Police je suis très attaché à l'emploi des spécialistes "sur leur cœur de métier".

Les motocyclistes CRS, par leur spécificité, représentent un moyen idéal dans la lutte contre l'insécurité routière. En effet, l'organisation des Unités Motocyclistes Zonales CRS, par la force de projection qu'elles représentent, offre la possibilité d'intervenir en tout point du territoire national pour des opérations d'urgence.

C'est pour cette raison que l'UNSA POLICE demande que cette mission de contrôles frontaliers soit affectée à d'autres forces mobiles plus adaptées à ce type de mission ou à la réserve opérationnelle, afin de permettre de maintenir les effectifs motocyclistes CRS sur la Sécurité Routière.

9 morts par jour et 72 000 blessés en un an, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un nombre de tués et de blessés sur les routes si élevé.

L'absence totale de cette unité proposée par un choc frontal entre deux véhicules entraînant la mort de 3 personnes dont une fillette de 4 ans nous appelle à nous élever.

La société interministérielle que vous présidez en janvier 2018 pour prendre des mesures ne peut demeurer insensible à ce constat.

L'UNSA POLICE transmettra à vos services dans les prochaines semaines des propositions pour redonner un attrait à cette spécialité en crise de vocation depuis plusieurs années.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe CAPON

Secrétaire Général
de
UNSA POLICE

Monsieur le Premier Ministre,

Le 13 novembre 2015, la France établissait les contrôles d'identité à ses frontières.

Initialement prise pour sécuriser la conférence Paris Climat 2015 du 30 novembre au 11 décembre, cette mesure a été renforcée au lendemain des attentats de Paris pour tenter d'enquêter la menace terroriste, puis à la suite des attentats de Nice le 14 juillet 2016.

Les effectifs des 6 Unités Motocyclistes Zonales des CRS assurent plusieurs missions de lutte contre l'immigration clandestine en déplacement depuis maintenant plus de 2 ans aux frontières du Nord et de l'Est de la France.

Les responsables de l'UNSA POLICE conscients de l'enjeu national de ces orientations, dénonce toutfois l'incompatibilité à long terme de cette mission effectuée par ces spécialistes qui abandonnent, malgré eux, leur vocation première, la police routière, pour lutter efficacement contre la mortalité routière.

Depuis 2014, l'accidentalité est en constante augmentation avec une hausse de 3,5 % par rapport à 2013 et 116 décès supplémentaires.

En 2015, 3 661 personnes ont perdu la vie sur les routes de France soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2014 et 77 décès supplémentaires.

En 2016, 3 477 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route en France métropolitaine soit une hausse de 16 décès de plus qu'en 2015.

Enfin, en novembre 2017, le nombre de morts sur les routes a augmenté de 8,9%, avec 281 personnes tuées. L'an dernier, à la même période, la Sécurité routière en décomptait 258.

23 personnes de plus ont trouvé la mort sur nos routes en 2017.

Nous sommes très loin de l'objectif fixé par les gouvernements successifs pour passer sous la barre des 2 000 morts d'ici à 2020.

Un accident de la route peut avoir plusieurs causes : humaines, météorologiques, techniques. Néanmoins, le facteur humain est prépondérant et concerne plus de 9 accidents sur 10.

Les causes des accidents corporels de la route dans leur grande majorité, sont dues à :

- une conduite sous l'emprise de l'alcool
- un excès de vitesse
- l'usage du téléphone au volant
- une conduite sous l'influence de stupéfiants
- un non-respect des distances de sécurité

Le comité interministériel de janvier 2018, présidé par le premier ministre ne peut demeurer insensible à ce constat. L'UNSA POLICE transmettra au cabinet du premier Ministre dans les prochaines semaines des propositions pour redonner un attrait à cette spécialité en crise de vocation depuis plusieurs années.

**L'UNSA POLICE, syndicat réformiste et progressiste
La force de proposition au service
des Motocyclistes de la Police Nationale**



UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2017- 170

Paris, le 27 Décembre 2017

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Le 13 novembre 2015, la France rétablissait les contrôles d'identité à ses frontières. Initialement prise pour sécuriser la conférence Paris Climat 2015 du 30 novembre au 11 décembre, cette mesure a été renforcée au lendemain des attentats de Paris pour tenter d'endiguer la menace terroriste, puis à la suite des attentats de Nice le 14 juillet 2016.

Les effectifs des 6 Unités Motocyclistes Zonales des CRS assurent plusieurs missions de lutte contre l'immigration clandestine en déplacement depuis maintenant plus de 2 ans aux frontières du Nord et de l'Est de la France.

Les responsables de l'UNSA POLICE conscients de l'enjeu national de ces orientations, dénonce toutefois l'incompatibilité à long terme de cette mission effectuée par ces spécialistes qui abandonnent, malgré eux, leur vocation première, la police routière, pour lutter efficacement contre la mortalité routière.

Depuis 2014, l'accidentalité est en constante augmentation avec une hausse de 3,5 % par rapport à 2013 et 116 décès supplémentaires.

En 2015, 3 461 personnes ont perdu la vie sur les routes de France soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2014 et 77 décès supplémentaires.

En 2016, 3 477 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route en France métropolitaine soit une hausse de 16 décès de plus qu'en 2015.

Enfin, en novembre 2017, le nombre de morts sur les routes a augmenté de 8,9%, avec 281 personnes tuées. L'an dernier, à la même période, la Sécurité routière en dénombrait 258.

23 personnes de plus ont trouvé la mort sur nos routes en 2017.

Nous sommes très loin de l'objectif fixé par les gouvernements successifs pour passer sous la barre des 2 000 morts d'ici à 2020.

Un accident de la route peut avoir plusieurs causes : humaines, météorologiques, techniques. Néanmoins, le facteur humain est prépondérant et concerne plus de 9 accidents sur 10.

Les causes des accidents corporels de la route dans leur grande majorité, sont dues à :

- une conduite sous l'emprise de l'alcool
- un excès de vitesse
- l'usage du téléphone au volant
- une conduite sous l'influence de stupéfiants
- un non-respect des distances de sécurité

Pour l'UNSA POLICE, à l'analyse de ces données, seule l'intervention de fonctionnaires spécialisés permettra de cibler et d'intervenir efficacement contre ces facteurs accidentogènes.

Paradoxalement, l'UNSA POLICE constate depuis environ trois ans, l'abandon de la police routière au sein de la Direction Centrale des CRS.

Recentrer le travail des policiers est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement et en ma qualité de Secrétaire Général de l'UNSA Police je suis très attaché à l'emploi des spécialistes "sur leur cœur de métier".

Les motocyclistes CRS, par leur spécificité, représentent un atout indéniable dans la lutte contre l'insécurité routière. En effet, l'organisation des 6 Unités Motocyclistes Zonales CRS, par la force de projection qu'elles représentent, offre la possibilité d'intervenir en tout point du territoire national pour des opérations d'envergure.

C'est pour cette raison que l'UNSA POLICE demande que cette mission de contrôles frontaliers soit affectée à d'autres forces mobiles plus adaptées à ce type de mission ou à la réserve opérationnelle, afin de permettre de recentrer les effectifs motocyclistes CRS sur la Sécurité Routière.

9 morts par jour et 72 000 blessés en un an, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un nombre de tués et de blessés sur les routes si élevé.

L'accident mortel de cette nuit provoqué par un choc frontal entre deux véhicules entraînant la mort de 3 personnes dont une fillette de 4 ans nous rappelle à notre devoir.

Le comité interministériel que vous présiderez en janvier 2018 pour prendre des mesures ne peut demeurer insensible à ce constat.

L'UNSA POLICE transmettra à vos services dans les prochaines semaines des propositions pour redonner un attrait à cette spécialité en crise de vocation depuis plusieurs années.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe CAPON



Secrétaire Général
de
l'UNSA POLICE